



Vous agissez,



nous recyclons.

CPR
Recyclage



Recycler, un choix devenu nécessité

- Protection de l'environnement, développement durable, maîtrise des coûts... Malgré les efforts pour contenir les volumes de production de déchets, les entreprises doivent toujours éliminer des tonnes de matériaux usagés dans les meilleures conditions possibles. Il ne s'agit pas simplement de préoccupations citoyennes, mais aussi d'exigences inscrites clairement dans la loi.

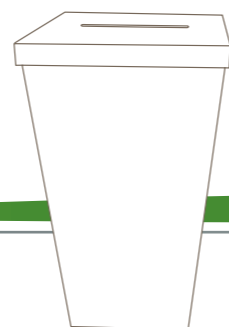


Faire de notre vocation votre atout écoresponsable.

- Le Code de l'environnement vise notamment la filière papier-carton en matière d'emballages industriels et commerciaux. Les entreprises qui produisent plus de 1 100 litres de déchets d'emballage par semaine doivent impérativement les valoriser, par le réemploi, le recyclage ou l'incinération avec récupération d'énergie.

Cette récupération des emballages alimente évidemment l'industrie papetière. La matière recyclée fournit ainsi 95 % des cartons ondulés, 82 % des cartons plats, 51 % des papiers d'hygiène et 29 % des papiers d'emballage. Il s'agit de faire des économies d'eau, de bois et d'énergie, tout en limitant l'impact sur l'effet de serre.

30 ans de savoir-faire



CPR : spécialiste de la gestion et du traitement des déchets, papiers et cartons.

notre **Expérience**

- Forts de nos 30 années d'expérience dans le domaine du tri et du recyclage, nous proposons un conseil personnalisé à toutes les sociétés qui le désirent et leur offrons des prestations variées, adaptées à leurs besoins.

Installé à Morangis, CPR dispose d'une plate-forme de 8000 m² agréée ICPE (Installation classée pour la protection de l'environnement) par la préfecture de l'Essonne.



- La responsabilité d'une entreprise est engagée jusqu'à la destruction complète des déchets qu'elle produit, dans les conditions de sécurité prévues par la loi. Mieux vaut donc faire appel à des prestataires fiables et expérimentés. Le Centre Parisien de Recyclage, créé en 1975 et principalement spécialisé dans la récupération du vieux papier, est un des pionniers en la matière.





nos Prestations

- Enlèvement d'archives, de matériel informatique et de mobilier de bureau obsolète.
- Destruction et recyclage de papier et de déchets divers.
- Collecte de cartons et déchets d'emballage.
- Location de bennes et compacteurs.
- Gestion des corbeilles de bureau.
- Prise en charge de lampes, tubes fluorescents, piles et cartouches d'encre.



nos Clients

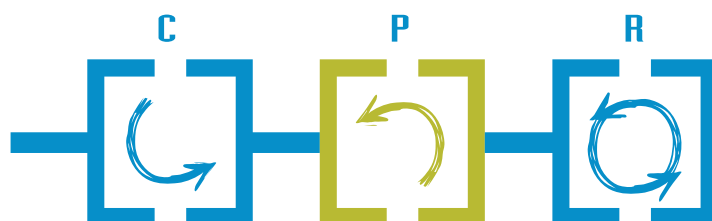
Secteur bancaire
Magasins de détail
Mode & luxe
Tourisme
Public & collectivités
Industrie
Hôtellerie



Notre volonté permanente d'inscrire nos processus de travail dans une démarche de qualité et de management environnemental nous a permis d'obtenir les labels ECOPASS et QUALIVAL.



La solution adaptée à votre gestion de déchets.



3, avenue Gay-Lussac - 91420 Morangis
Tél. : 01 69 10 18 18 - Fax : 01 69 10 18 19
www.cpr-recyclage.com

